Conseil des industriels laitiers du Québec inc.

Rapport d'activités 2016

Table des matières

2 Mission du CILQ
3 Message de la présidente
4 Conseil d'administration du CILQ
5 Permanence
6 Entreprises membres du CILQ
7 Portrait des entreprises membres
9 Membres associés du CILQ
10 Comité directeur des membres associés
11 L'année 2016 en bref

Activités et réalisations de 2016
14 Exercice de négociation pour la modernisation du système laitier canadien
15 Commerce international – Suivi de l'entente Canada – Union Européenne (AECG)
16 Renouvellement de la Convention de mise en marché du lait (CMML)
17 Qualité du lait
17 Bien-être animal
18 Lait de consommation
19 Réglementation
20 Événements du CILQ
21 Développement de l'influence du Conseil
21 Communications avec les membres
22 Participation du CILQ aux comités d'industrie
24 Participation du CILQ aux organismes du milieu
25 Novalait
27 FDTA
28 Centre d'expertise fromagère du Québec
29 Concours Sélection Caseus
30 Programme Don de lait
31 Comités du CILQ

Les grandes questions de 2017
33 Commerce international : AECG, ALENA et ALE
36 Modernisation du système laitier canadien
37 Renouvellement de la Convention de mise en marché du lait (CMML)
37 Sommet sur l'alimentation et les suivis

38 Le CILQ remercie

La mission du CILQ

Le Conseil des industriels laitiers du Québec doit contribuer au développement économique, social et professionnel de l'ensemble de ses membres, dans le respect de l'équité et d'un développement dynamique et structuré de l'industrie québécoise.

LES PRINCIPAUX MANDATS DU CILQ

- Contribuer au développement des affaires et des marchés et assurer la compétitivité de l'industrie laitière.
- Contribuer à l'augmentation de la productivité et de la rentabilité des entreprises membres et de l'industrie.
- Contribuer au développement professionnel des personnes impliquées.
- Gérer efficacement, de façon responsable, le CILQ.

LES CHAMPS D'ACTION

- Les approvisionnements de lait
- Le cadre réglementaire (sanitaire, commercial et environnemental)
- La promotion de l'industrie et de ses produits
- Le savoir scientifique et technologique
- Le réseautage, les relations d'affaires, la connaissance de l'industrie

LES ACTIONS

NÉGOCIER REPRÉSENTER
INFORMER FINANCER
INSTRUIRE ADMINISTRER

LES PRODUITS

- Des conventions d'approvisionnement et un approvisionnement satisfaisants pour nos membres et l'industrie;
- Des règlements et règles compatibles avec le développement des membres et de l'industrie québécoise;
- Un savoir scientifique et technique d'avant-garde dans le milieu et répondant aux besoins des membres;
- Des activités de promotion qui accroissent la vente de nos produits et la notoriété de notre industrie;
- Des activités de réseautage et de relations d'affaires qui dynamisent le milieu;
- Une information aux membres pertinente et rapide;
- Des avis conseils et du dépannage;
- Une association appréciée de ses membres et saine au point de vue financier.

Message de la présidente

Carole Thibault
Présidente du conseil d'administration

L'année 2016 sera probablement reconnue au fils du temps comme une année historique charnière dans l'évolution du système laitier canadien, au même titre que 1996 l'a été avec les ententes P9 et P6 qui ont réformé le Plan national de commercialisation du lait.

Elle sera probablement également reconnue comme une année charnière dans les relations entre les producteurs et les transformateurs canadiens, avec la conclusion d'une entente privée sur la modernisation du système laitier, négociée entre les producteurs et les transformateurs de tous les coins du pays. Une première dans l'histoire de l'industrie laitière canadienne. Espérons que cette entente ouvrira une nouvelle ère d'écoute mutuelle et d'étroite collaboration entre les deux maillons les plus importants de la filière laitière canadienne. Ce rapprochement aidera sûrement le secteur à mieux affronter les défis que nous réserve l'avenir.

Car des défis, il y en aura. En 2017, nous devrions assister à la mise en application de l'AECG et affronter l'accroissement des importations de fromages européens. Nous comptons énormément sur le gouvernement fédéral pour nous fournir les outils adéquats pour nous permettre de nous défendre à arme plus égale dans ce futur environnement plus compétitif. L'industrie a déjà fait un effort exceptionnel en convenant par négociation d'apporter des amendements substantiels à son système laitier dans le but d'être plus compétitive et plus performante. Nous nous attendons maintenant à ce que le gouvernement en fasse autant en soutenant les fabricants de fromage avec un Fonds d'investissement adapté aux différents besoins du secteur et une allocation des nouveaux contingents de fromage à la hauteur de nos aspirations. Ces derniers seront essentiels pour assurer la stabilité et la solidité financière nécessaire au secteur fromager, pour soutenir ses efforts d'amélioration, de compétitivité et d'innovation.

2016 aura également été une année d'adaptation et d'amorce de mise en œuvre du nouvel environnement d'affaire pour le secteur laitier canadien et québécois. Cet exercice de mise en opération de l'entente négociée se poursuivra au cours de 2017. Le défi est, et sera, de s'assurer que cet exercice de transformation se fasse de la façon la plus harmonieuse et équitable possible pour les partenaires de l'industrie et ce, dans une esprit d'étroite collaboration entre producteurs, transformateurs, la CCL et les gouvernements. Malgré un début un peu chaotique, cette collaboration est maintenant bien établie.

Le Conseil n'a pas enclenché l'exercice de réflexion que je croyais avisé de réaliser avec nos partenaires québécois. Je vous faisais part, l'an passé, qu'il serait à propos de se doter d'une stratégie de développement à long terme pour le secteur laitier québécois. Le dernier sprint des négociations nationales et les travaux sur la mise en application de l'entente nationale ont monopolisé beaucoup d'énergie. De plus, les administrateurs désiraient compléter ce chantier avant d'en amorcer un autre. Je suis toutefois convaincue qu'une fois ce chantier de modernisation du système laitier complété, il serait avisé de tenir un tel exercice de réflexion stratégique. L'avenir nous réserve probablement d'autres défis et nous nous devons d'avoir un plan pour y faire face et assurer à long terme le leadership du secteur laitier québécois sur l'échiquier canadien, voire nord-américain. Nous avons une industrie forte et innovante. Il faudra lui donner les moyens de le demeurer.

Il ne faut oublier qu'au cours de 2016, d'autres dossiers aussi importants ont nécessité des actions appuyées du Conseil pour défendre les besoins des membres. Les laiteries ont particulièrement travaillé à la protection et au maintien de leur cadre réglementaire sur la fixation des prix du lait au détail. Le secteur laitier biologique, quant à lui, a mis en branle un exercice de réflexion stratégique pour assurer le développement futur de cette filière que l'on juge d'avenir. Ces deux groupes ont réussi à atteindre leur objectif et ces gains n'auraient pas pu être réalisés sans une implication constante des membres actifs dans ces secteurs. Je vous en remercie.

Je tiens également à remercier l'implication des administrateurs, aussi bien dans la réflexion et la prise de décision sur les dossiers internes, comme l'amélioration des pratiques de gouvernance du CILQ que dans les dossiers d'envergure, comme les négociations nationales. C'est exigent et demandant d'être un administrateur d'un organisme comme le CILQ. Je le reconnais et vous remercie de votre engagement envers notre association.

Finalement, je tiens à remercier le travail professionnel et acharné des permanents dans la réalisation de leurs mandats.

Comme je le soulignais l'an dernier, c'est un plaisir de travailler avec des administrateurs et des permanents aussi engagés. La force d'une association passe par l'implication de ses membres et l'engagement de sa permanence.

Bonne assemblée annuelle !

Le conseil d'administration du CILQ

Carole Thibault
Présidente
Danone

Alain Chalifoux
1er Vice-Président
Laiterie Chalifoux

Éric Gagnon
Secrétaire-trésorier
Saputo
Produits laitiers Canada

Jean Provencher
2e Vice-président
Laiterie de Coaticook

Gilles Froment
2e Vice-président
Parmalat Canada

Administrateurs

Roger Bergeron
Fromagerie Bergeron

Jean-Marc Bertrand
Kraft-Heinz Canada

Gilles Blackburn
Fromagerie Blackburn

Luc Boivin
Fromagerie Boivin

Martin Jr Guilbault
Fromagerie
du Champ à la meule

Luc Giguère
Parmalat Canada

Dominique Mathieu
Smucker's Food

Julie Paquin
Saputo
Produits laitiers Canada

André St-Amour
Yoplait Liberté Canada

Vacant

La permanence du CILQ

Charles Langlois
Président-directeur général

Dossiers :
- Négociation de la CMML
- Dossiers nationaux
- Porte-parole du CILQ
- Novalait
- FDTA

Yolaine Villeneuve
Directrice
Affaires publiques et corporatives

Dossiers :
- Communications
- Organisation des événements
- Programme Don de lait
- CEFQ
- Concours Sélection Caseus

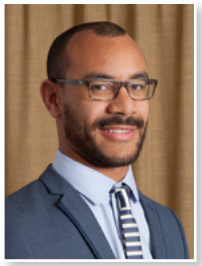

Youenn Soumahoro
Économiste

Dossiers :
- Rercherche économique
- Approvisionnnement
- Qualité
- Suivi de la Convention
- Comité des laiteries

Geneviève Lesage
Adjointe aux événements

Dossiers :
- Site Web
- Répertoire en ligne
- Organisation des événements

Mélanie Mercier
Adjointe à la comptabilité et à l'administration

Dossiers :
- Comptabilité
- Inscriptions

Membres du CILQ

Exercice 2016

Corporation des moines bénédictins
Danone
Ferme Ducrêt
Ferme Maskita
Ferme Vallée Verte 1912
Fromabitibi
Fromage au village (Le)
Fromage Warwick
Fromagerie Au gré des champs
Fromagerie au pays des bleuets
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Blackburn
Fromagerie Boivin
Fromagerie Champêtre
Fromagerie de la Bourgade
Fromagerie des Basques
Fromagerie des Cantons
Fromagerie des Grondines
Fromagerie du Champ à la Meule
Fromagerie du Charme
Fromagerie du Domaine Féodal
Fromagerie du Littoral
Fromagerie du Matin
Fromagerie du Pied-de-Vent
Fromagerie du Presbytère
Fromagerie du Terroir de Bellechasse
Fromagerie et crémerie International St-Jacques
Fromagerie E. L'Étoile
Fromagerie F.X. Pichet
Fromagerie Ferme des Chutes
Fromagerie Fritz Kaiser
Fromagerie Gilbert
Fromagerie La Pépite d'Or
Fromagerie La Station
Fromagerie La Suisse normande
Fromagerie La tête sur le bio
Fromagerie L'Ancêtre
Fromagerie L'Autre Versant
Fromagerie L'Atelier
Fromagerie Le Détour (2003)
Fromagerie Le Métayer
Fromagerie Lehmann
Fromagerie Lemaire
Fromagerie Les Folies Bergères
Fromagerie Les Rivières
Fromagerie Marie Kadé
Fromagerie Médard
Fromagerie Mirabel
Fromagerie Montebello
Fromagerie Mont-Tremblant
Fromagerie Nouvelle France
Fromagerie Perron
Fromagerie Polyethnique
Fromagerie Port-Joli
Fromagerie Proulx (1985)
Fromagerie P'tit Plaisir
Fromagerie P'tit Train du Nord
Fromagerie Qualité Summum
Fromagerie Rang 9
Fromagerie Roy
Fromagerie St-Fidèle
Fromagerie St-Laurent
Fromageries Victoria
Fromageries Bel Canada
Fromages de l'Île d'Orléans
Fromages La Chaudière
Fromages Latino
Fromagiers de la Table ronde
Kerry Québec
Kraft-Heinz Canada
Laiterie Chagnon
Laiterie Chalifoux
Laiterie Charlevoix
Laiterie de Coaticook
Laiterie de La Baie
Laiterie de l'Outaouais
Laiterie des 3-Vallées
Laiterie Royala
Maison d'affinage Maurice Dufour (La)
Moutonnière (La)
Normandinoise (La)
Parmalat Canada
Pinte (La)
Saputo Produits laitiers Canada
Smucker Food Canada
Studio Fromager
Trappe à fromage de l'Outaouais (La)
Vache à Maillotte (La)
Yoplait Liberté Canada

- *Nouvelles entreprises en italique*
- Entreprises fermées en cours d'année

Portrait des entreprises membres du CILQ

Le nombre d'entreprises laitières en opération au Québec, dans le secteur du lait de vache est stable depuis quelques années. Alors que deux entreprises ont cessé leurs activités : Fromagerie E. L'étoile et Ferme Ducrêt, trois nouvelles ont débuté les leurs : Fromabitibi, Fromagerie Roy et La Pinte. Le CILQ compte donc 90 entreprises membres (95 usines) qui ont transformé 45,3 % du lait de vache transformé au Québec, au cours de l'année laitière 2015-2016.

Les entreprises membres du CILQ occupent tous les créneaux de la transformation laitière, tel que le démontrent les graphiques suivants.

De plus, le Conseil regroupe des entreprises de tailles très variées, multinationales, entreprises régionales, fromageries artisanales ou producteurs-transformateurs. Voici quelques données qui offrent un bon aperçu de la taille des entreprises membre du CILQ et de leur répartition géographique.

Nombre d'entreprises par type de produit

1	8	66	80	15	13	16
Lait évaporé	Beurre	Fromages industriels	Fromages de spécialité	Crème glacée	Yogourt	Lait de consommation

Nombre d'entreprises par taille

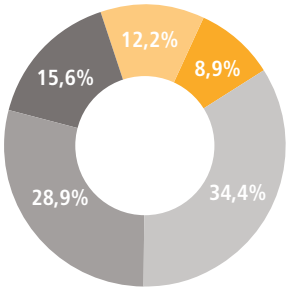

Litres de lait par an

- Moins de 250 000
- 250 000 à 1M
- 1M à 5M
- 5M à 20M
- 20M et plus

Volume de lait transformé par taille

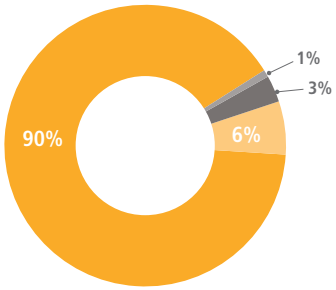

Localisation des usines membres du CILQ

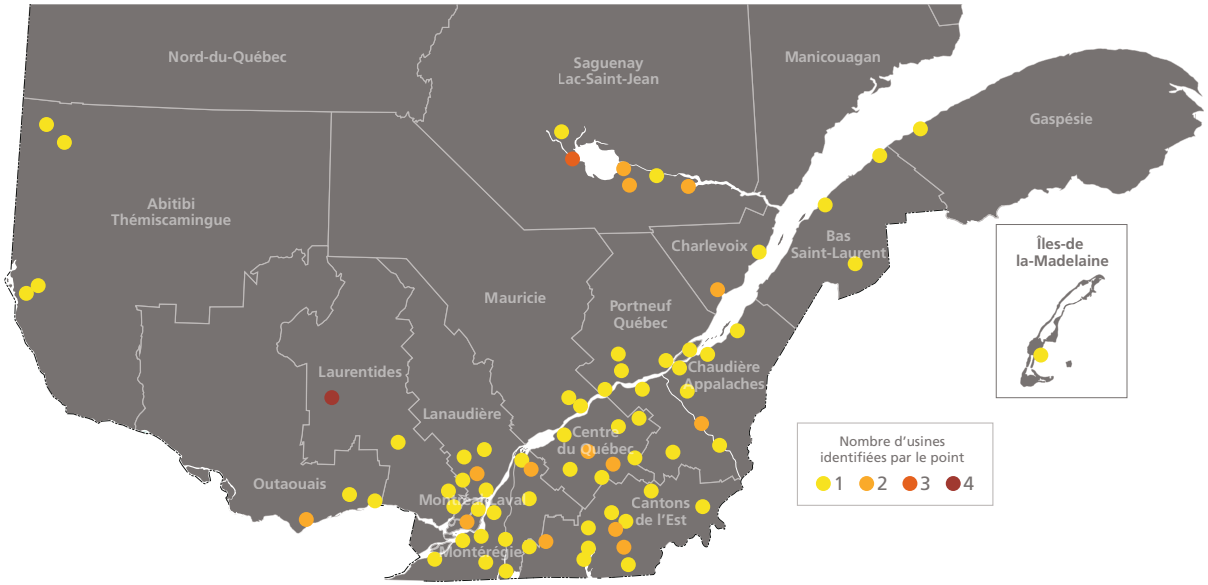

Portrait des entreprises membres du CILQ Suite

Part de la transformation fromagère québécoise au Canada

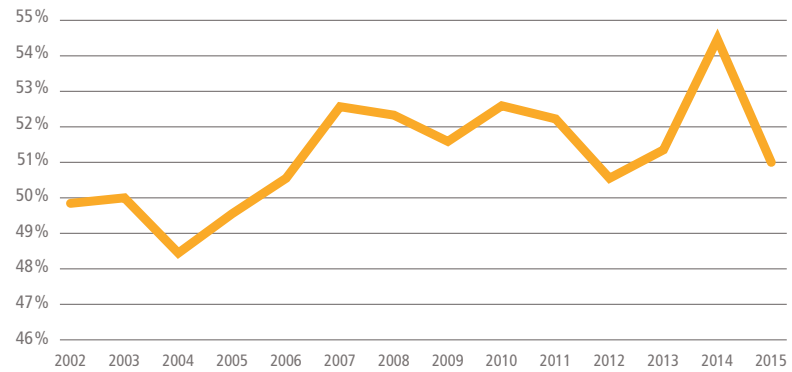

Utilisation du lait par classe au Québec

CILQ sur total Québec

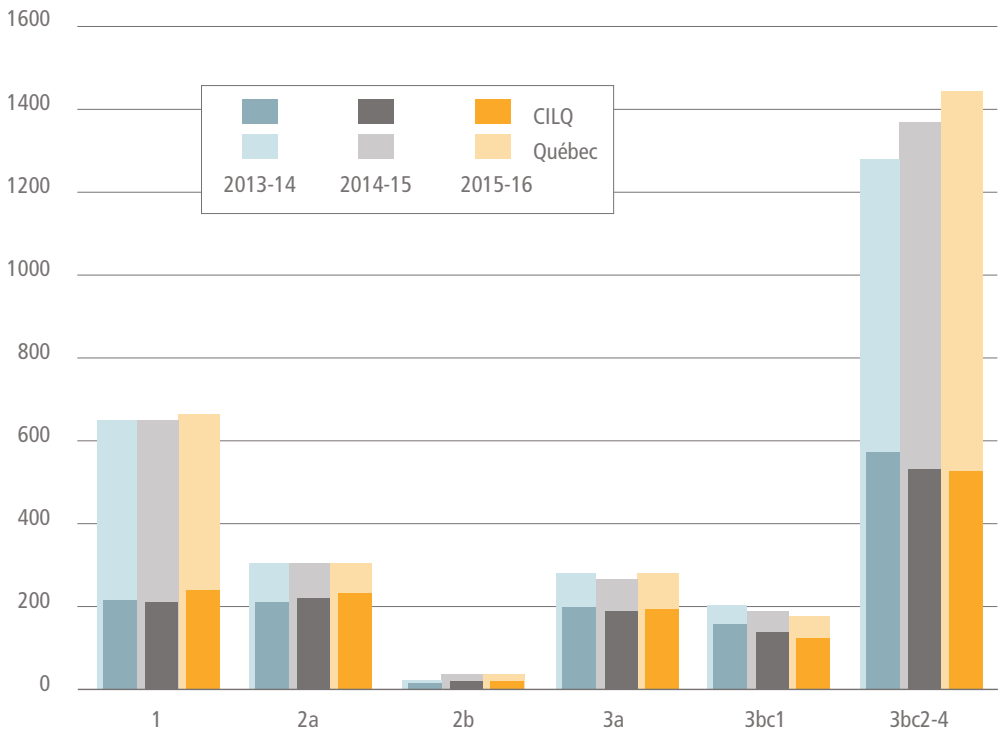

Part de la transformation québécoise au Canada

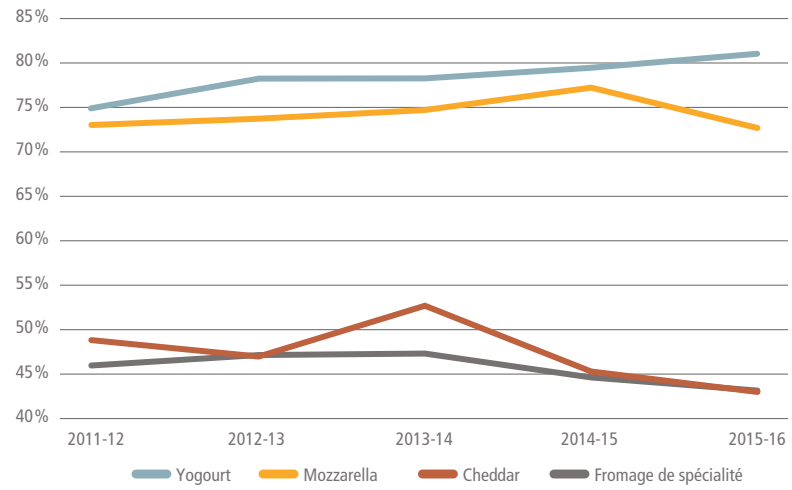

Note : **Mozzarella** inclut : fromage à pizza et fromage servant à la fabrication du fromage fondu.
Fromage de spécialité inclut : fromage à la crème, suisse et emmental, parmesan, ricotta, Monterey Jack, havarti, feta, gouda, brick, provolone, farmer et colby.

Membres associés du CILQ

Exercice 2016

Accès Ingrédients – Div. de R.A Chisholm
Agat Laboratoires
Agribrands Purina Canada
Alifab
Alain Royer Consultant
Aliments Serval Canada
ATLQ
Automatisation Pike
Banque Nationale du Canada
Biovet
CAP Expert
CIMCO Réfrigération
Continental Ingredients Canada
Constant america
Duropac
E.B.R.
Ecolab Agro-Alimentaire & Breuvages
Elopak Canada
Falco Technologies
Financement Agricole Canada
Foodtec Canada
Groupe AGECO
Groupe Conseil Taima
Groupe Export Agroalimentaire Québec-Canada
IFM efector Canada
Industries d'acier inoxydable
Industries Plastipak
Kerry Ingrédients & Arômes
Krohne Canada
Lactopur
Laporte Expert Conseils
Liqui-box
LM2S
Mouvement Desjardins
OmniChem
Paul-Claude Bérubé Avocats
Plastiques Silgan Canada
Powerblast Canada
Promark Solutions
Quadra Ingrédients
Qualtech
SANI-MARC
Saveurs Carmi (Les)
Scholle IPN Canada
Service Gestion Daniric
Sealed Air, Cryovac
Shur-Gain
Société Emballage Hood
SOGENIX groupe conseil
Soluciens
Soylutions
T.O.C. Alimentaire
Tetra Pak Canada
Transport Petit 1997
Tuchenhagen Canada

• *Nouvelles entreprises en italique*

Comité directeur des membres associés

Le Conseil compte également dans ses rangs des membres associés. Toute entreprise qui offre des biens ou services à l'industrie laitière québécoise peut devenir membre associé du CILQ, et ainsi bénéficier de contacts privilégiés avec les industriels laitiers lors des activités du Conseil.

Les adhésions de membres associés sont passées de 58 à 57 en 2016. Les entreprises suivantes n'ont pas renouvelé leur adhésion : AFCO, Grantek, Innovaltech, Rheolution, Roche Ltée Groupe-Conseil, Vionec Technologies, alors que l'on compte les entreprises suivantes comme nouveaux membres : CAP Expert, CIMCO Réfrigération, IFM efector Canada, Identification Multi Solution et Krohne Canada. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous incitons les entreprises laitières à privilégier les relations d'affaire avec eux.

Suite aux discussions entre le CILQ et le Comité directeur des membres associés, un nouveau partenariat qui élargit le champ d'action réel du comité directeur a été convenu. L'objectif établi du Comité directeur est de « Développer, en collaboration avec la permanence, le plan d'activités sociales et de formation du Conseil des industriels laitiers du Québec et participer à l'élaboration du contenu publié par le CILQ dans « Nouvelles en Bref » et sur son site internet. »

Ainsi, l'implication du Comité directeur est dorénavant principalement axée sur trois volets, à savoir la communication, la formation et les activités sociales comme le golf et le congrès, bien que ce comité soit ouvert à toute suggestion additionnelle en lien avec son objectif.

Chacun de ses volets est pris en charge par deux membres associés du Comité directeur afin de former des sous-comités (communication, formation, activités sociales), en sus du président qui est automatiquement membre de chacun de ces sous-comités.

Il est à noter que tout membre associé qui désire s'impliquer de façon plus sporadique, sans être membre officiel du Comité directeur, est le bienvenu. Pour ce faire, le Comité directeur invite les membres associés intéressés à communiquer avec un ou des membres du Comité directeur, soit :

- Sophie Desnoyers, présidente sdesnoyers@pcberube.com;
- Jani Beauchamp jbeauchamp@omnichem.ca;
- Luc Millette Luc.Millette@scholle.com *en élection*;
- Dany Éthier Dany.Ethier@sanimarc.com;
- Éric Chatigny Eric.Chatigny@ecolab.ca;
- Cynthia Rivard cynthia.rivard@ebrequipment.com *en élection*;

L'année en bref 2016

JANVIER

- Plan stratégique de la filière biologique
- Négociations pour la modernisation du système laitier canadien
- Rencontre du CCGAL et de l'OS du P5
- Conseil d'administration du CEFQ
- Assemblée générale annuelle de Dairy Farmers of Ontario
- Consultation d'AAC sur l'AECG et ses impacts

FÉVRIER

- Journées de réflexion du CA du CILQ
- Conseil d'administration de Novalait
- Négociations pour la modernisation du système laitier canadien
- Étude du coût du lait de consommation
- Comité qualité du lait
- Comité des laiteries
- Comité approvisionnement

MARS

- Comité des laiteries
- Comité directeur Caseus
- Négociations pour la modernisation du système laitier canadien
- Réunion du secrétariat – CCGAL
- Conseil d'administration du CILQ
- Assemblée générale annuelle du CILQ

AVRIL

- SIAL Montréal
- Audience de la RMAAQ
- Négociations pour la modernisation du système laitier canadien
- Rencontre du CCGAL et de l'OS du P5
- Comité de pilotage du FDTA
- Réunion semi-annuelle des PLQ
- Assemblée générale annuelle du CEFQ

MAI

- CA conjoint CILQ / ODC
- Comité des signataires
- Assemblée générale annuelle de l'ATLC
- Journée fromagère CEFQ / Caseus
- Comité technique
- Comité ODL (Obligations de déplacement du lait)
- Entente – création de la classe 4mCPL

JUIN

- CCGAL
- Congrès de l'ODC
- Tournoi de golf – Classique CILQ
- Conseil d'administration du CEFQ
- Forum technologique Novalait

L'année en bref 2016 Suite

JUILLET

- Recontres P5 – CCGAL
- Comité de travail en préparation de la négociation de la CMML
- Entente de principe – Stratégie nationale sur les ingrédients

AOÛT

- Conseil d'administration du CILQ
- Comité des laiteries
- Comité technique
- Comité national de vérification
- Négociations pour l'entrée en vigueur de la Stratégie nationale sur les ingrédients (SNI)
- Comité technique 4mCPL

SEPTEMBRE

- Rendez-vous des décideurs
- Remise des prix Sélection Caseus
- Conseil d'administration de Novalait
- Conseil d'administration du CEFQ
- Assemblée générale annuelle du FDTA
- Comité approvisionnement
- Comité technique P5
- Négociations pour l'entrée en vigueur de la SNI
- Comité renouvellement de la CMML

OCTOBRE

- Conseil d'administration du CILQ
- Congrès du CILQ
- Formation sur le fontionnement du système laitier canadien
- Rencontre avec le MAPAQ
- Congrès de l'ACRA
- Congrès international de la FIL Fédération Internationale de laiterie
- Comité des signataires
- Rencontre du CCGAL et de l'OS du P5
- Gala annuel de l'ATLQ
- Sommet de l'alimentation – Session 1 Consommateur
- Négociations pour l'entrée en vigueur de la SNI
- Rencontre – plan stratégique du lait biologique

NOVEMBRE

- Assemblée générale annuelle de Novalait
- Congrès de l'ADA
- Congrès de l'UPA
- Négociations pour l'entrée en vigueur de la SNI
- Consultations d'Agriculture et agroalimentaire Canada sur les contingents tarifaires
- Comité directeur Caseus

DÉCEMBRE

- Audience de la Régie sur le prix du lait de consommation
- Étude du coût du lait de consommation
- Conseil d'administration du CILQ
- Rencontre des signataires
- Groupe de travail national sur l'allocation du lait et la croissance des marchés (SNI)
- CCGAL spécial

Les activités et réalisations de 2016

Conseil des industriels laitiers du Québec inc.

Exercice de négociation pour la **modernisation** du **système laitier** canadien

Mandat 2016

Poursuivre l'implication du CILQ au comité national de négociation sur la modernisation du système laitier canadien. Advenant une entente nationale, participer à l'implantation de cette entente, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle provinciale et suivre son application.

Tout au cours de l'année, le Conseil a poursuivi son implication dans la négociation sur la modernisation du système laitier canadien. Une entente de principe, la Stratégie nationale sur les ingrédients-SNI, a été conclue en juillet. Cette entente répondait de façon satisfaisante aux objectifs initiaux que le CILQ s'était fixé.

La SNI a été adoptée par les représentants des provinces, à la fin juillet, et par la CCL, à la mi-décembre. Certaines dispositions de l'entente sont déjà implantées, tel que le mécanisme d'ajustement des prix et les dispositions sur le prix pour les produits de classe 3. Les autres dispositions de l'entente (classe 7, prix de la classe 7, mécanisme harmonisé de facturation-MHF) seront implantés au 1er février 2017. Quant aux mécanismes nécessaires pour suivre les transactions d'ingrédients de classe 7 et la vérification du paiement du lait, ils seront développés au courant des semaines qui suivront l'implantation de la classe 7.

Le Conseil a participé activement à l'élaboration des positions des transformateurs, en collaboration avec l'ATLC, l'ODC et l'ADC/BCDC, dans les discussions avec les producteurs et la CCL sur la mise en application de la SNI. Il s'est impliqué dans la rédaction du texte de l'Entente et a été particulièrement actif dans les discussions sur l'établissement des ratios de facturation prévus dans le MHF, entre autre pour le yogourt, les fromages de classes 3a et 3c1 et le lait évaporé; et dans le développement du modèle de suivis des transactions de classe 7, pour la vérification du paiement du lait.

Le Conseil siège sur les deux groupes de travail mis sur pied en vertu de la SNI pour discuter de l'harmonisation des règles d'allocation du lait entre les provinces et de la croissance des marchés. Les travaux de ces deux groupes se poursuivront en 2017. Ces comités devront déposer leurs recommandations au cours de l'année.

Enfin, à la fin de l'année 2016, le Conseil, en collaborations avec les signataires de la CMML, a entrepris les négociations en vue d'amender la CMML pour assurer la mise en application de la SNI au Québec pour le 1er février 2017.

Commerce international

Suivi sur l'Entente Canada – Union Européenne

Mandat 2016

S'assurer que la mouture finale des programmes de soutien au secteur de la transformation laitière soit conforme aux demandes des membres et objectifs du Conseil.

S'assurer que le Conseil soit consulté lors de la consultation sur l'allocation et la gestion des quotas d'importation supplémentaires de produits laitiers qui seront attribués en vertu des deux ententes internationales (AECG et PTP).

Poursuivre la défense et la promotion de la présence du Conseil au Comité aviseur de gestion des contingents tarifaires.

Poursuivre les activités de lobby auprès des gouvernements provinciaux et fédéraux pour promouvoir les positions du Conseil dans le traitement de ce dossier.

Le CILQ a poursuivi ses démarches afin de s'assurer que le gouvernement fédéral mette en place des programmes de soutien au secteur de la transformation laitière qui soient conformes aux demandes des membres et objectifs du Conseil, tel qu'énoncés dans son mémoire *ACCORD LIBRE-ÉCHANGE CANADA – UNION EUROPÉENNE – Mesures d'adaptation transitoires pour l'industrie fromagère du Québec*, rendu public en 2014.

À trois reprises, le PDG et des administrateurs ont rencontré les représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'Affaires Mondiales Canada pour leur présenter le point de vue des transformateurs laitiers du Québec, aussi bien sur les programmes de mitigation de l'AECG que sur l'enjeu de l'allocation des contingents tarifaires supplémentaires de fromage. Sur les mêmes enjeux, des rencontres ont été organisées avec l'Honorable Denis Paradis, député fédéral et l'Honorable Jean-Claude Poissant, secrétaire parlementaire à l'agriculture et député fédéral de La Prairie.

Les représentants du MAPAQ (sous-ministres, attaché politique du Ministre, directeurs de service) ont également été visités pour leur présenter les positions du CILQ, obtenir leur appui et leur demander d'intervenir auprès de leurs homologues fédéraux en faveur du Conseil. Le Conseil a finalement eu un entretien avec le Ministre sur les enjeux de l'AECG pour les fromagers québécois, lors d'un cocktail de financement.

Le Conseil est toutefois toujours en attente de développement du gouvernement, aussi bien sur les mesures de mitigation que sur l'allocation des CT de fromages. Les annonces publiées, l'intensité des activités de lobbying des intervenants intéressés et l'incertitude sur les orientations gouvernementales démontrent qu'il faudra que le CILQ continue ses démarches au cours de 2017.

Le Conseil a été entendu lors de la consultation sur l'allocation et la gestion des quotas d'importation supplémentaires de produits laitiers, attribués en vertu de l'AECG. Un mémoire a été produit, déposé et présenté en personne aux autorités fédérales responsables de la consultation sur la gestion des allocations des contingents tarifaires supplémentaires de fromage. Le Conseil continue ses démarches en attendant la décision d'Affaires mondiales Canada.

Par l'envoi de lettre conjointe avec l'ODC aux ministères concernés et des rencontres avec des responsables d'AMC et AAC, le CILQ a activement poursuivi la défense et la promotion de la présence du Conseil au Comité aviseur de gestion des contingents tarifaires.

On peut consulter le site internet du CILQ pour plus de précisions sur les positions défendues par le Conseil.

Renouvellement de la Convention de mise en marché du lait

Mandat 2016

Suivre l'application de la CMML 2012-2016 et assurer la mise en œuvre des outils de suivis et de contrôle nécessaires au suivi de cette application.

Assurer la mise en œuvre d'outils pour suivre et prédire la production laitière biologique.

Évaluer la pertinence et l'à-propos d'ouvrir les négociations en vue du renouvellement de la CMML et, le cas échéant, préparer cette ronde de négociation.

Le CILQ a suivi les travaux pour assurer l'application de la CMML 2012-2016 et a participé à la mise en œuvre des outils de suivis et de contrôle nécessaires au suivi de l'application de la CMML.

Le CILQ a suivi et participé à l'élaboration d'une stratégie de développement du secteur laitier biologique, initié par le Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec.

Une des cibles stratégiques du plan de développement de la filière biologique laitière vise à évaluer le volume de lait biologique nécessaire pour constituer une réserve suffisante au bon développement de l'industrie et à établir annuellement une prévision des volumes d'utilisation par classe de lait sur une période de trois ans. Le CILQ est en attente de suivis sur ce point de la part du Syndicat.

Le Conseil a mis sur pied, en cours d'année, un groupe de travail pour étudier les besoins de mise à jour de la CMML, en préparation à la négociation de la CMML, ainsi que sur la pertinence d'amorcer des négociations sur le renouvellement de la CMML. Ce comité a déposé son rapport et ses recommandations en septembre au CA. Au-delà d'identifier quelques propositions d'amendement de la CMML, le groupe de travail a recommandé de reporter les négociation le temps de compléter les négociations nationales sur la modernisation du système laitier canadien. Cette recommandation a été suivie par le comité des signataires.

À la fin 2016, les signataires convenaient, toutefois, d'amorcer des négociations de la CMML afin d'intégrer le résultat de la négociation nationale sur la modernisation du système laitier canadien.

Qualité du lait

Le protocole sur les antibiotiques a été finalisé à la satisfaction du CILQ. De plus, le test Charm TRIO ayant maintenant reçu son accréditation AOAC, tel que le requiert le protocole sur le dépistage des antibiotiques dans le lait cru, il peut maintenant être remboursé par les PLQ.

Dans le dossier de la problématique de taux élevé de Staph aureus dans le lait cru reçu à l'usine, le CILQ a fait les démarches auprès du MAPAQ pour recevoir une copie du protocole de vérification des thermographes à la ferme. Il est en attente du document.

En ce qui concerne le projet pilote du service de l'inspection du MAPAQ sur la norme de Staphylococcus aureus dans les fromages (Possibilité d'appariement avec la norme européenne), le projet, dans sa forme originale, n'a pas fonctionné par manque de participants. Une rencontre, en janvier 2017, a cependant permis de lancer des pistes intéressantes pour faire évoluer différemment le processus.

Mandat 2016

Finaliser la mise à jour du protocole sur les antibiotiques.

Étudier la problématique de taux élevé de Staph aureus dans le lait cru reçu à l'usine et explorer des pistes de solution. Faire des représentations en vue d'assurer un meilleur contrôle du thermographe à la ferme.

Suivre le projet pilote du MAPAQ (Inspection) concernant la norme de Staphylococcus aureus dans les fromages (Possibilité d'appariement avec la norme européenne).

Bien-être animal

Dans le dossier du bien-être animal, les suivis faits par le CILQ ont permis de constater que les démarches entreprises par les Producteurs s'enlignent avec les attentes des transformateurs en ce qui touche la mise en place d'un protocole de contrôle, retrait, correction et reprise de collecte dans les cas rapportés de cruauté animale.

Cependant, la question de la disposition du lait dans de telles circonstances n'est toujours pas réglée. Les producteurs n'ont toujours pas l'autorité de refuser de mettre en marché ce lait. Il faudra concentrer les efforts de représentation auprès des autorités pour faire accorder ce droit aux Producteurs ou évaluer la possibilité de prévoir des dispositions dans la CMML qui permettraient d'atteindre le même objectif.

Mandat 2016

Continuer les démarches entreprises, notamment en collaboration avec les Producteurs de lait du Québec, pour définir un protocole d'intervention et de gestion du lait dans un cas de cruauté animale, en référence avec le programme Pro Action.

Lait de consommation

L'année 2016 fut une année bien remplie pour le Conseil dans les dossiers touchant les laiteries. Suite à deux décisions de la Régie, le Conseil avait reçu le mandat de demander la révision et la suspension de ces dernières qui touchaient, entre autres, la mise sur pied d'une étude de coût visant le lait de consommation régulier, la définition du lait à valeur ajouté et la formule d'indexation du prix de détail du lait de consommation régulier.

Le Conseil, en collaboration avec l'ensemble des laiteries, a identifié des firmes pouvant réaliser une étude de coût de transformation du lait de consommation au nom des laiteries et a confié le mandat à l'une d'entre elles. Le Conseil a assuré le suivi et la supervision du projet d'étude auprès de la firme, durant tout le processus pour mener le projet à terme. Étant donné que les délais initiaux ont dûs être revus à la baisse, il a été impossible de terminer le projet avant la fin de l'année. Le rapport final est prévu pour le début 2017.

En ce qui à trait à la définition du lait à valeur ajouté, le Conseil a développé et présenté le mémoire des laiteries demandant le rétablissement de la définition intiale, devant la Régie. Suite à l'audience, cette dernière a accepté de rétablir la définition initiale du lait à valeur ajouté.

Finalement, la Régie demandait aux participants de lui proposer une nouvelle méthodologie d'ajustement des prix prévus au Règlement du prix du lait de consommation ou encore de lui expliquer la raison du maintien de la méthodologie déjà en place. Après évaluation de la formule actuelle, le Conseil a recommandé aux laiteries de rappeler à la Régie l'explication des différents indices dans la formule actuelle et leur nécessité. Également, les résultats de l'étude de coût à venir permettront de démontrer l'efficacité de cette formule. Cette question sera donc débattue en 2017.

Mandat 2016

Défendre la demande des laiteries sur le maintien de la définition de « lait à valeur ajouté ».

Assurer la production des études de coûts exigées par la RMAAQ dans ses décisions 10699 et 10779.

Proposer une méthodologie d'ajustement des prix prévus au Règlement du prix du lait de consommation.

Réglementation

ÉTIQUETAGE (date de péremption) DU FROMAGE FRAIS DU JOUR

Le Conseil a suivi de près le dossier de l'étiquetage dans le fromage frais du jour et a gardé le lien auprès du MAPAQ pour connaître l'évolution de ce dossier. En juin dernier, le MAPAQ annonçait une modification aux méthodes d'étiquetage dans le fromage frais du jour en faveur de l'approche réglementaire proposée par le Conseil. Ainsi, les entreprises œuvrant dans ce créneau ont dorénavant l'opportunité d'adopter la nouvelle pratique (*réfrigérer après le*) ou de conserver l'ancienne pratique (*meilleur avant...*)

DÉRÈGLEMENTATION DES FORMATS DE PRODUITS LAITIERS ET INTRODUCTION D'UN FORMAT DE 3 LITRES POUR LE LAIT DE CONSOMMATION

Le Conseil est intervenu auprès du MAPAQ sur un projet de déréglementation de tous les formats de produits laitiers et une demande d'introduction d'un format de 3 litres pour le lait de consommation. Via un sondage, le Conseil a consulté ses membres pour connaître leur position sur ces deux projets et développer une position représentative et consensuelle.

Un projet de position respectant les intérêts des membres du Conseil a été déposé au MAPAQ. Le Ministère demeure en réflexion depuis ce temps.

PROJET DE LOI 56 SUR LES ACTIVITÉS DE LOBBYING

Quant au projet de Loi 56 sur les activités de lobbying, aucune action directe n'a été entreprise par le Conseil. Ce dernier s'est limité à suivre l'évolution du dossier via les publications de l'Association québécoises des lobbyistes et quelques entretiens avec son PDG. Les travaux se poursuivent pour tenter de réduire le fardeau de cette loi sur les OSBL.

Les événements du CILQ

CONGRÈS

Plus de 170 personnes se sont réunies à l'Estérel, du 29 septembre au 2 octobre dernier pour le congrès annuel du CILQ , sous le thème *Prévoir pour réussir – Portrait de la consommation dans une industrie «modernisée»*. Les conférences avaient pour objectif de présenter les perspectives économiques du pays ainsi qu'un portrait des grandes tendances en consommation dans le but d'aider l'industrie à planifier son développement. Rappelons le titre des conférences :

- Les perspectives macro-économiques du Canada et du Québec et le pouvoir d'achat du consommateur – Patrick Lemelin MBA, P.Ag. – Banque Nationale du Canada
- Tendances de consommations et citoyennes 2016 – Alain Giguère, Président – Maison de sondage CROP
- Démystifier le consommateur – Isabelle Charron – Groupe Ageco
- La face cachée de l'épicerie en ligne, 20 ans de relations numériques – Alain Dumas, Directeur principal, Stratégie numérique – Sobeys
- Mondialisation : Le rôle de l'innovation – Alain Dubuc, journaliste économiste et auteur

Le congrès se voulant une occasion privilégiée de réseautage, des activités à teneur plus récréatives étaient également au menu, tel la traditionnelle réception du président, le banquet et l'activité du samedi après-midi. Il faut également souligner l'implication du comité directeur à l'animation de la suite des congressistes.

GOLF – CLASSIQUE CILQ

Les 148 golfeurs présents à la Classique CILQ le 13 juin dernier ont profité, cette année encore, d'une superbe température. L'événement, tenu au Club de golf Le Versant de Terrebonne, a réuni plus de 165 personnes au souper. Une nouveauté cette année, les golfeurs ont eu droit à un lunch BBQ, offert directement sur le parcours, commandité par TetraPak et EBR.

Depuis 4 ans, la Classique CILQ contribue au Club des petits déjeuners, en versant un montant de 2000 $. Cette somme est bonifiée grâce à des activités pendant la journée : concours «*Beat the pro*» et tirage «moitié – moitié». Le montant remis pour 2016 s'élève donc à 4210 $, grâce à la contribution particulière de Dave Grange qui a remis le montant gagné au tirage moitié – moitié dans la cagnotte versée au Club. Tous nos remerciements à Dave et aux participants qui se sont montrés généreux.

La Classique CILQ est toujours une activité appréciée grâce à la collaboration du comité directeur des membres associés, soit Éric Chatigny, Cinthia Rivard, Sophie Desnoyers, Luc Milette, Dany Ethier, Rick Richardson et Jani Beauchamp.

Développement de l'influence du Conseil

Depuis quelques années, le Conseil tend à se démarquer sur la scène québécoise et canadienne, pour son attitude visant à favoriser les consensus par l'écoute active et les échanges honnêtes. Cette attitude a favorisé sa participation active à l'élaboration des positions des transformateurs, en collaboration avec l'ATLC, l'ODC et l'ADC/BCDC, dans les discussions avec les producteurs et la CCL lors des négociations sur la modernisation du système laitier canadien. Ces discussions ont mené à la conclusion de la Stratégie nationale sur les ingrédients – SNI, où le Conseil a joué un rôle significatif.

Afin de rester à l'écoute de ses principaux partenaires du milieu, le Conseil crée des occasions d'échanges avec les principales organisations du secteur laitier. En plus des nombreuses occasions engendrées par les négociations, le CILQ a initié des réunions avec ses principaux partenaires dans le but d'échanger sur les préoccupations mutuelles.

- Une rencontre conjointe des CA de l'ODC et du CILQ, les 3, 4 mai, à Toronto;
- Une rencontre entre les exécutifs du CA des PLQ et de celui du CILQ, le 5 juillet, en après-midi, suivie d'un cocktail 5 à 7.
- Une rencontre entre les exécutifs du CA de l'ATLQ et de celui du CILQ, le 5 juillet en avant-midi, suivi d'un lunch.
- Une rencontre de membres du CA d'Agropur et de l'exécutif du CA du CILQ, à Coaticook, le 30 août dans le cadre d'un souper.
- Rencontres biannuelles avec les dirigeants du MAPAQ (sous-ministres et directeurs de services).
- Plusieurs rencontres avec des responsables d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'Affaires Mondiales Canada.

Communications avec les membres

- Les communications avec les membres ont été intensifiées cette année. Le programme de la classe 4mCPL ayant été mal compris par plusieurs membres, des efforts ont été investis dans la formulation des envois pour s'assurer de rendre les messages importants les plus clairs et attractifs possible. Le *Nouvelles en Bref* a été publié sur une base régulière (9 parutions) et une section «Nouvelles du secteur» a été ajoutée.
- Des travaux sur le site web ont porté principalement sur l'architecture du site et la mise à jour des informations. Une nouvelle section protégée par mot de passe a été développée et sera bientôt disponible aux membres seulement : un nouveau répertoire en ligne avec toutes les informations habituelles de l'ancienne version papier. Le fait de mettre le répertoire en ligne permettra de le tenir à jour sur une base régulière, dès réception des changements.

Participation du Conseil aux comités d'industrie

Dans le but d'assurer une représentation équitable de ses membres dans le secteur laitier québécois et canadien, le CILQ et ses représentants participent aux travaux des comités suivants :

Au niveau provincial

COMITÉ DES SIGNATAIRES – CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT (CMML)

Carole Thibault – Danone
Gilles Froment – Parmalat Canada
Éric Gagnon – Saputo
Roger Bergeron – Fromagerie Bergeron
Charles Langlois – CILQ

Le mandat général de ce comité est de négocier les Conventions de mise en marché du lait ainsi que de superviser et de régler toute question relative à l'application des conventions ou à leur modification.

De plus, le Comité des signataires procède à la négociation des modifications de la présente convention relatives aux décisions prises par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) et l'Organisme de supervision de l'Entente P5.

COMITÉ APPROVISIONNEMENT – CMML

Yves Morissette – Saputo
Luc Giguère – Parmalat Canada
Youenn Soumahoro – CILQ

Le comité assure le respect de l'application de la CMML, met en place les mécanismes de suivi de l'approvisionnement des entreprises pour s'assurer que les règles, objectifs et principes de la Convention de mise en marché du lait soient respectés. Il convient du plan annuel d'approvisionnement et de son application et solutionne toute question technique liée à l'approvisionnement des usines en lait, dont la production des rapports requis pour la gestion efficace de l'ensemble du volume de lait du Québec.

COMITÉ TECHNIQUE – CMML

Yves Morissette – Saputo
Anita Jarjour – Parmalat
Youenn Soumahoro – CILQ

Le mandat premier du comité est de statuer sur la classification des produits laitiers et de veiller au maintien et à l'adaptation du système de vérification et de facturation.

Au cours de 2016, le comité a été appelé à débuter des travaux importants de modification du système de déclaration du lait (SYSLait) pour accomoder les nouveaux programmes nationaux mis en place par le CCGAL. Ces travaux ont exigé des modifications majeures au SYSLait pour permettre aux entreprises de bénéficier de ces programmes. Egalement, le comité devait suivre en parallèle toutes les modifications futures que l'Entente nationale apporterait au système de déclaration.

COMITÉ QUALITÉ – CMML

Lyse Pomerleau – Parmalat Canada
Youenn Soumahoro – CILQ

Le comité a pour mandat d'étudier toute question relative au maintien et à l'amélioration de la qualité du lait collecté et livré aux usines ainsi que d'en recommander les mesures appropriées aux Parties. Il travaille à la mise en place de protocoles comme le dépistage des antibiotiques et la présence de sédiments dans le lait cru.

Le comité a travaillé sur les différentes avenues pour modifier le protocole des sédiments et sur l'accréditation de nouveaux tests de dépistage d'antibiotique en usine.

COMITÉ DE GESTION DES ANALYSES DE LAIT – CMML

Lyse Pomerleau – Parmalat Canada
Youenn Soumahoro – CILQ

Le comité a pour mandat de s'assurer que Valacta exécute, conformément à la Convention de dosage, le dosage des composants de l'échantillon du producteur et de l'échantillon de lait de la citerne en vue du paiement du lait aux PLQ par les marchands de lait. Le comité voit également à ce que ce service soit offert au meilleur coût possible pour les membres du CILQ.

AU NIVEAU NATIONAL

COMITÉ PERMANENT D'HARMONISATION DES RÈGLES D'APPROVISIONNEMENT CANADIENNES ET QUÉBÉCOISES

Carole Thibault – Danone
Charles Langlois – CILQ

Le comité a pour mandat de traiter de tous les sujets inscrits aux ordres du jour des comités canadiens et de décider des mandats de négociation des représentants du Québec au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et au Comité de supervision de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait sur les sujets impliquant à la fois les producteurs et les transformateurs.

COMITÉ CANADIEN DE GESTION DES APPROVISIONNEMENTS EN LAIT (CCGAL ET SECRÉTARIAT)

Charles Langlois – CILQ

Le CCGAL est l'organisme national clé pour le développement des politiques et des discussions concernant les secteurs de la production et de la transformation du lait. Il a pour mandat de voir à l'application et au bon fonctionnement du Plan national de commercialisation du lait ainsi que de l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait.

Le Secrétariat est un comité technique qui se rapporte directement au CCGAL et dont le travail est axé sur des projets d'analyse technique et de compilation de données.

PROGRAMME D'INNOVATION LAITIÈRE – PIL

Charles Langlois – CILQ

Le PIL a été conçu pour permettre aux transformateurs laitiers d'avoir accès à du lait pour produire des produits laitiers innovateurs, sans affecter leur système provincial d'attribution des approvisionnements de lait aux usines. En stimulant la création de nouveaux produits, le Programme augmente la demande en lait.

Le Comité de sélection examine les demandes, procède à une évaluation préliminaire des mérites des projets, s'assure que ces produits soient vraiment innovants et approuve leur participation au programme.

ORGANISME DE SUPERVISION DE L'ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN DU LAIT DE L'EST DU CANADA (OS P5) ET COMITÉ TECHNIQUE DE L'OS P5

Charles Langlois – CILQ

L'OS du P5 est l'organisme régional responsable de l'application et au bon fonctionnement l'Accord sur la mise en commun du lait de l'Est du Canada (Entente P5). En vertu de cette entente, les provinces partagent les revenus de la vente de tout le lait, de même que les coûts de transport, des marchés et d'écrémage. L'entente prévoit aussi l'harmonisation d'autres éléments tels que les prix des composants, le système de gestion du quota journalier, les normes de qualité du lait, etc.

Participation du Conseil aux organismes du milieu

Dans le but d'assurer une représentation équitable de ses membres dans le secteur laitier québécois et canadien, le CILQ et ses représentants siègent au conseil d'administration des organismes suivants. On trouvera, dans les prochaines pages, un résumé des priorités et activités de ces organismes pour la dernière année.

ÉCO ENTREPRISE QUÉBEC

Comité consultatif : Charles Langlois – CILQ

NOVALAIT

Carole Thibault – Danone
Charles Langlois – CILQ

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE (FDTA)

Charles Langlois – CILQ

FONDATION DE TECHNOLOGIE LAITIÈRE DU QUÉBEC

Charles Langlois – CILQ

CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE DU QUÉBEC (CEFQ)

Yolaine Villeneuve – CILQ

COMITÉ AVISEUR ET COMITÉ DIRECTEUR – CONCOURS SÉLECTION CASEUS

Yolaine Villeneuve – CILQ

Novalait
Catalyseur de recherche

Votre **lien** avec la **recherche !**

ON VOUS CONSULTE :

PLUS LA DEMANDE EST PRÉCISE... PLUS LA RÉPONSE EST CLAIRE !

En 2016, Novalait a réalisé une vaste consultation Web auprès de tous ses actionnaires. Nous avons reçu les avis de plus de 50 industriels laitiers sur les priorités de recherche. Notre objectif : investir dans des projets novateurs ayant le meilleur potentiel de retombées à l'usine. Consultez vos priorités de recherches.

ON VOUS INFORME :

UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR MIEUX COMMUNIQUER

« L'accès aux résultats de nos recherches est prioritaire. »

Réal Gauthier, producteur laitier et président de Novalait

Novalait s'est lancé un défi pour son nouveau site Web : présenter en quelques clics la portée de ses recherches.

L'accès aux résultats est facilité par un concept épuré, pratique et complètement bilingue. Le site Web met également en valeur les personnalités qui œuvrent en recherche.

Les outils d'information se sont multipliés :

- Capsules vidéo
- Fiches de projets
- Infolettre directement dans votre courriel
- Rapport annuel de Novalait

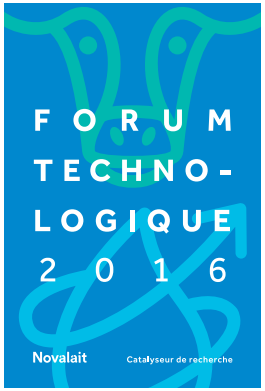

Le Forum Technologique est notre événement phare où chercheurs et étudiants présentent aux industriels les solutions développées dans leurs recherches et échangent sur les applications en usine. Voyez les faits saillants de l'édition 2016 en formule améliorée. Soyez des nôtres pour la prochaine édition en juin 2018.

Participation du **Conseil** aux **organismes du milieu**

Novalait
Catalyseur de recherche

ON VOUS IMPLIQUE :

DES RECHERCHES RÉALISÉES AVEC LA PARTICIPATION DE VOS ENTREPRISES

Des échantillons de cheddar

Dans le cadre d'un projet de recherche qui porte sur la maturation des cheddars, Novalait a fait appel à vous pour fournir des échantillons. Cinq entreprises ont rapidement répondu à l'appel. L'équipe de recherche valide actuellement des marqueurs de la maturation sur ces échantillons commerciaux. Le projet a pour objectif de réaliser un outil de diagnostic capable de prédire le potentiel de maturation des cheddars, en appui à la sélection des lots.

Pour en savoir plus, consultez la fiche du projet

Fabrication éco-efficiente de yogourts grecs

Novalait a invité les entreprises qui fabriquent des yogourts grecs à participer à une consultation sur l'éco-efficience. Le projet vise à élaborer un outil d'aide à la décision pour évaluer les performances environnementale et économique des différentes options de fabrication du yogourt grec et de valorisation des coproduits. Vous avez été plusieurs à répondre à l'appel et nous vous en remercions. Les projets bénéficient grandement de vos apports pratiques et des réalités commerciales.

Pour en savoir plus, consultez la fiche du projet

Participation du Conseil aux organismes du milieu

ON VOUS PRÉSENTE :

DES JEUNES PROFESSIONNELS PRÊTS À RELEVER LES DÉFIS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Le Forum technologique met en vedette les étudiants qui présentent, dans le cadre d'un concours, le fruit de leur projet sous forme d'affiches. Les récipiendaires de l'édition 2016 (ci-dessous) travaillent sur des sujets aussi variés que les biofilms sur les membranes de filtration, les phages dans les écosystèmes fromagers, la quantification des levures de la microflore des fromages ou encore la régie de traite pour réduire les maladies métaboliques de la vache en début de lactation. Ces jeunes professionnels seront au service de l'industrie laitière dans très peu de temps.

De gauche à droite : M. Réal Gauthier, président de Novalait; Mme Marie-Laurence Lemay, étudiante; M. Pierre-Alexandre Morin, étudiant; Mme Andréanne Lamarche, étudiante;

M. Michel Pouliot, vice-président recherche, Agropur coopérative et M. Julien Chamberland, étudiant.

LE LAIT DE L'AVENIR

Créée par les producteurs et les transformateurs de lait du Québec pour investir en recherche, Novalait développe les solutions et compétences pour produire et transformer le lait de l'avenir.

UNE PETITE ÉQUIPE DANS UN GRAND RÉSEAU

Valérie Bélanger, Ph.D., agr.
Coordonnatrice au transfert

Élise Gosselin, M.Sc., agr.
Directrice générale

Fonds de développement de la transformation alimentaire

Créé en 1996, le Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA) est un OSBL qui a pour mission de contribuer au développement du secteur de la transformation alimentaire au Québec. Il est administré par le secteur; le CILQ est d'ailleurs un de ses membres fondateurs. Depuis sa création, il a géré cinq programmes d'aide financière et alloué plus de 43 millions $ pour la réalisation de 919 projets.

Au cours de l'année 2016, le FDTA a continué à administrer, à partir de ses fonds propres, le programme d'aide financière FDTA 2014-2016. Ce dernier n'acceptait plus de demandes financière à compter du 1er novembre 2016.

Administration du programme FDTA 2014-2016

Le programme FDTA 2014-2016, doté d'une enveloppe de 2,2 millions $, s'adressait aux entreprises du secteur québécois de la transformation alimentaire ayant un chiffre d'affaires annuel de plus de 25 millions $ (50 millions $ pour le volet GFSI). Il se déclinait en 8 volets : «Analyse du cycle de vie», «Optimisation des emballages», «GFSI», «Planification stratégique et accompagnement», «Étude de marché, Plan marketing et accompagnement», «Technologies de l'information», «Projet stratégique et accompagnement» et «Associations et regroupements d'entreprises».

2014-2016 : PRÈS DE 2 MILLIONS $ ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION DE 127 PROJETS

Depuis le lancement du programme en juillet 2014, le FDTA a accordé près de 2 millions $ pour la réalisation de 127 projets du secteur. Parmi ces derniers, 28 provenaient d'entreprises de l'industrie laitière du Québec et se sont vus accordés une aide financière de 258 586 $. Le programme a connu un fort engouement de la part des entreprises et au 31 décembre 2016, 19 demandes étaient en cours de traitement. Parmi les demandes reçues, près de la moitié étaient reliées à des projets de mise en place de technologies de l'information permettant aux entreprises d'accéder à leurs données en temps réel.

LE SERVICE À LA CLIENTÈLE : UNE PRIORITÉ POUR LE FDTA

Le service à la clientèle est au cœur des activités du Fonds. C'est la raison pour laquelle le FDTA a mis en œuvre un processus simple dans le cadre de l'administration du programme FDTA 2014-2016 pour répondre de façon efficace aux demandes d'aide financière des entreprises. Ainsi, au 31 mars 2016, le FDTA a donné une réponse dans un délai moyen de 25 jours civils pour les demandes acceptées et de 10 jours civils pour les demandes refusées. Ce délai correspond aux jours calendriers entre le dépôt d'une demande complète et l'annonce de la décision du conseil d'administration au requérant. Un sondage mené auprès de notre clientèle a également permis de mesurer le taux de satisfaction par rapport aux services rendus. Nous sommes très fiers de la réponse obtenue soit 100% de clients satisfaits. Nous remercions sincèrement les entreprises qui ont pris le temps de remplir ce sondage et de nous faire parvenir leurs commentaires pour que nous puissions encore nous améliorer et mieux les servir.

2016 : réflexion stratégique sur les avenues de développement possibles pour le FDTA

Au cours de l'année 2016, le FDTA a confié un mandat à l'externe afin d'explorer diverses avenues de développement auprès de divers intervenants du milieu et auprès des entreprises via un sondage téléphonique. Cette étude a permis de dresser le constat suivant : malgré le fait que le FDTA existe depuis maintenant plus de 20 ans et qu'il a aidé à la réalisation de plus de 900 projets du secteur grâce à une aide financière de plus de 43 millions $, le Fonds demeure un intervenant peu connu du secteur. Sa force réside dans la gestion de programmes d'aide financière. Cependant, afin de pouvoir continuer dans cette avenue, le Fonds doit développer sa notoriété et créer des partenariats. Le conseil d'administration discute donc actuellement de concevoir un projet du secteur géré par le FDTA qui aura un impact sur l'industrie et qui lui permettra d'améliorer sa notoriété et de développer des partenariats.

CEFQ

Le Conseil d'administration du CILQ continue d'épauler le Centre d'expertise fromagère du Québec. Yolaine Villeneuve siège au conseil d'administration du CEFQ et assure une bonne collaboration entre les deux organismes.

Depuis sa création en 2011, le Centre d'expertise fromagère du Québec travaille sans relâche au développement du secteur de la transformation fromagère et ce, afin d'assurer et faciliter une production fromagère de qualité, saine, durable et rentable, et facilitant le développement régional.

Le mandat du CEFQ se définit selon 4 axes distincts :

- Services conseils techniques;
- Appui technique à l'amélioration de la qualité;
- Formation, vulgarisation et transfert technologique;
- Recherche et développement – Innovation.

En 2016, le CA a travaillé à bâtir une structure pour donner un nouvel élan au Centre. Cette structure s'articule principalement autour de l'embauche d'un directeur général. Abdel Ould Baba Ali, le directeur du CEFQ depuis sa fondation, était un employé du MAPAQ « prêté » à l'origine pour un mandat de 3 ans. Après cinq ans, il était prévisible que son mandat arrivait à échéance. Un comité formé de Pascal-André Brisson, Yolaine Villeneuve et Daniel Lefebvre a donc travaillé activement à définir les attentes face à ce nouveau directeur, à réaliser les entrevues d'embauche et à sélectionner le candidat qui entrera en poste à la fin de février 2017.

Côté formation, le CEFQ a continué d'offrir des formations adaptées aux besoins de sa clientèle :

- Journée d'ateliers d'évaluation sensorielle – 14 janvier
- Initiation à la microbiologie du lait et du fromage – 22 mars
- Microbiologie appliquée à la technologie fromagère – 4 avril
- Une technologie fromagère : un choix de flores – 23 et 24 mai (Yves Gaüzère, ENILBio de Poligny)
- Journée fromagère du CEFQ, 3e édition – 26 mai
- Mission en France autour du thème « Les technologies pâtes molles ». Formation donnée par Yves Gaüzère à l'ENILBio de Poligny associée à des visites de fromageries – 15 au 25 octobre

En 2016, le CILQ a élargi son partenariat avec le Centre d'expertise par le biais d'une contribution financière de 10 000 $. Les administrateurs ont ainsi voulu démontrer leur reconnaissance du travail accompli par le CEFQ. Les deux organismes ont également réfléchi à une approche de partenariat en termes de services qui prendra place au cours de 2017.

Après ses cinq premières années d'activité, le CEFQ est maintenant solidement implanté et bénéficie désormais de la reconnaissance de l'industrie. Celle-ci est d'ailleurs au rendez-vous puisque le CEFQ compte 57 membres, dont 32 fromageries petites et moyennes.

Les lauréats de la 18e édition du concours Sélection Caseus ont été couronnés le 13 septembre 2016, au Musée national des beaux-arts de la vielle Capitale. C'est le Taliah, de la Fromagerie du Presbytère (Centre-du-Québec), qui a remporté le prestigieux Caseus Or, symbole d'excellence en matière fromagère au Québec. Ce fromage est donc sacré « meilleur fromage du Québec ».

À elle seule, la Fromagerie du Presbytère a remporté six trophées, dont le Caseus Argent pour Le Madelaine, un fromage fabriqué en collaboration avec la Fromagerie Nouvelle France (Estrie), qui a, pour sa part, obtenu cinq trophées.

Le Caseus Bronze a été décerné à la Fromagerie Bergeron (Chaudière-Appalaches) pour son Louis Cyr et le Caseus Longaevi, à la Fromagerie du Presbytère (Centre-du-Québec) pour son Louis D'Or vieilli.

Au total, sur 182 fromages concurrents présentés par 40 fromageries, 23 fromages se sont illustrés parmi les 66 finalistes qui avaient été dévoilés en mai 2016. Les grands gagnants ont été choisis par le jury parmi les lauréats de chacune des catégories. On peut consulter la liste des gagnants des 25 catégories sur le site internet du Concours Sélection Caseus.

En participant au comité directeur et aviseur, le CILQ veille à protéger l'intérêt de ses membres mais aussi à assurer la crédibilité de Caseus et à assurer un bon taux de participation.

Participation du Conseil aux organismes du milieu

Programme
Don de lait

Le secteur laitier québécois est un précurseur en matière de don de produits. Depuis 2003, les acteurs de la filière laitière participent au programme **Don de lait**. En vertu de ce programme, le lait donné par les producteurs est livré **gratuitement** aux usines participantes qui le transforment **gratuitement** pour le remettre à BANQUES ALIMENTAIRES QUÉBEC (BAQ), par le biais d'un point de chute régional et selon un calendrier convenu entre l'entreprise et la Banque récipiendaire. Le partage des produits fabriqués en vertu de ce programme est calculé sur une base provinciale, dans un but d'équité entre les régions.

Ainsi, au cours des dix dernières années, ce sont près de 9 millions de litres de lait qui ont été transformés et donnés, dont la moitié par les entreprises membres du CILQ, et ce, sur une base régulière. Il faut souligner que ce programme s'ajoute aux autres dons réalisés sur une base individuelle par les entreprises.

En 2016, les 10 entreprises suivantes ont transformé et remis aux banques alimentaires du Québec 215 000 litres de lait, sous diverses formes :

- Danone
- Fromagerie Bergeron
- Fromagerie Boivin
- Fromagerie des Basques
- Fromagerie Gilbert
- Fromagerie Le Petit Train du Nord
- Fromagerie Perron
- Fromagerie P'tit Plaisir
- Fromages La Chaudière
- Laiterie Chagnon
- Laiterie de Coaticook
- Saputo

Nous tenions à souligner leur engagement.

Comités du CILQ

Le succès d'une association dépend de l'implication de ses membres. Nous tenons à souligner l'implication des personnes suivantes :

COMITÉ DE MISE EN NOMINATION (CA)

Carole Thibault – Danone
Alain Chalifoux – Laiterie Chalifoux
Éric Gagnon – Saputo Produits laitiers Canada

COMITÉ DE SÉLECTION « PRIX DONAT ROY »

Carole Thibault – présidente, CA du CILQ
Alain Chalifoux – vice-président, CA du CILQ
Michel Bonnet – ancien président du CILQ
Jacques Goulet – retraité, chercheur reconnu, impliqué dans l'industrie
Charles Langlois – CILQ
Yolaine Villeneuve – CILQ

COMITÉ DIRECTEUR DES MEMBRES ASSOCIÉS (CONGRÈS, GOLF, ETC.)

Jani Beauchamp – OmniChem
Éric Chatigny – Écolab
Sophie Desnoyers – PC Bérubé, Avocats
Dany Ethier – SANI MARC
Luc Milette – Scholle IPN Canada
Rick Richardson – Plastiques Silgan Canada
Cinthia Rivard – EBR
Charles Langlois – CILQ
Yolaine Villeneuve – CILQ

CONSEIL D'ADMINISTRATION - CILQ-RECHERCHE

Carole Thibault – Danone,- présidente
Jean Provencher – Laiterie Provencher, trésorier
postes vacants
Charles Langlois – CILQ, PDG

COMITÉ DES LAITERIES

Alain Chalifoux – Laiterie Chalifoux
Denis Chagnon – Laiterie Chagnon
Normand Duperré – Laiterie de la Baie
Georges Emond – Laiterie de l'Outaouais
Anita Jarjour – Parmalat Canada
Michel André Longpré – Parmalat Canada
Daniel Papineau – Saputo Produits laitiers Canada
Julie Paquin – Saputo Produits laitiers Canada
Paul Pomerleau – Nutrinor
Louis Roy – Laiterie Royala
Gilles Turgeon – Laiterie des Trois Vallées
Dominique Benoît – Agropur
Richard Sanchez – Agropur
Youenn Soumahoro – CILQ
Charles Langlois – CILQ

Les grandes questions de 2017

Conseil des industriels laitiers du Québec inc.

Commerce international

AECG ALÉNA

AECG – LE FONDS D'INVESTISSEMENT EN TRANSFORMATION LAITIÈRE

Sera-t-il un fonds dédié à mitiger les effets négatifs de l'AECG sur le secteur fromager ou un fonds déconnecté des conséquences de l'AECG?

La publication de la mouture finale du Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers sera un dossier d'intérêt pour le secteur de la transformation laitière canadienne et, particulièrement, pour le secteur de la fabrication fromagère. Ce dernier a été déçu de l'annonce du gouvernement fédéral sur les programmes de soutien à l'industrie laitière pour aider à faire face à l'entrée en vigueur de l'AECG.

Le 10 novembre dernier, l'Honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et l'Honorable Chrystia Freeland, ministre du Commerce international, annoncaient la création de deux programmes «pour renforcer la compétitivité de l'industrie laitière en prévision de l'entrée en vigueur de l'accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne». Un de ces programmes visait le secteur de la transformation laitière, soit la création d'un «Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers» d'une valeur de 100 million de dollars.

Les intentions soutenant la création de ce fonds visaient «à aider l'industrie de la transformation laitière à accroître son efficience et sa productivité pour s'adapter aux nouvelles conditions de marché amenées par l'AECG».

Le Conseil a été surpris que l'enveloppe de 100 M$ soit destinée à l'industrie de la transformation des produits laitiers sans distinction et non spécifiquement dédié au secteur fromager, le secteur touché par l'AECG, tel qu'initialement promis. De plus, le niveau d'aide a été jugé plutôt faible par rapport aux impacts économiques anticipés de l'AECG sur les activités économiques des entreprises de fabrication fromagère. Lors de l'annonce, le Conseil avait d'ailleurs souligné par communiqué son étonnement sur ces deux aspects du programme.

Les côtés positifs de l'annonce étaient d'un part, le fait qu'AAC ait créé un Fonds et d'autre part, le fait qu'elle consulterait l'industrie pour définir les modalités de gestion de ce fonds. Le Conseil a profité de cette occasion pour soumettre son point de vue sur la façon d'allouer les sommes afin que le Fonds ait un maximum d'impact sur le secteur fromager et, par défaut, sur le secteur laitier dans son ensemble. Les recommandations du Conseil et le mémoire du Conseil sont toujours disponibles sur le site, pour plus d'information.

En 2017, et particulièrement au début de l'année, le Conseil poursuivra ses démarches pour porter et défendre cette approche auprès des décideurs en espérant qu'elle inspire le plus fortement possible ces derniers et ce, pour le plus grand bénéfice du secteur de la transformation laitière canadienne et, surtout, québécoise. Le Fonds doit être utilisé pour aider les entreprises mises à mal par l'AECG et non pour d'autres fins qui n'ont rien à avoir avec l'AECG. Le Conseil invite d'ailleurs ses membres à diffuser ce message.

Commerce international

AECG ALÉNA

AECG – ATTRIBUTION DES CONTINGENTS TARIFAIRES

À qui seront alloués ces nouveaux CT, selon quelles modalités ? Aurons-nous une décision structurante qui supportera le bon secteur d'activité, pour le bénéfice de l'économie et du consommateur ?

Le Conseil surveillera attentivement la décision prochaine du Ministère du commerce international sur l'allocation des contingents tarifaires (CT) supplémentaires de fromage associés à l'AECG. Cette décision aura un impact significatif sur l'avenir du secteur fromager canadien et québécois.

Le Ministre du commerce international doit, entre autre, décider quelle sera la portion de ces nouveaux CT qui sera allouée à des non détenteurs de CT, quelle portion sera octroyée à des détenteurs existants de CT, à qui ces CT seront alloués (seulement aux fabricants de fromage ou un peu à tout le monde) et quelle seront les modalités d'attribution et de gestion de ces nouveaux CT.

À l'instar des organismes représentants les producteurs de lait et des différentes associations de transformateurs laitiers du Canada, le Conseil est inquiet et préoccupé par la possibilité que le gouvernement alloue ces CT à des non fabricants canadiens de fromage. Une telle décision nuirait au développement du secteur laitier dans son ensemble (le faible coût des fromages européens sortira les fromages canadiens du marché, fragilisant le secteur), ne serait pas optimale pour l'économie canadienne (affaiblirait la valeur des entreprises et leur capacité de financement et réduirait l'effet sur la création d'emplois et d'activités économiques) et n'assurerait pas de retombés positives pour le consommateur canadien (aucune garantie qu'il y aurait une diversification de l'offre de produits ou une baisse de prix significative).

Le Conseil suivra donc le dossier de l'allocation des nouveaux CT avec une attention particulière en 2017. Il intensifiera ses démarches auprès des nouveaux ministres soit l'honorable François-Philippe Champagne (Ministère du commerce international, Canada) et Laurent Lessard (MAPAQ) pour les sensibiliser à son point de vue sur l'allocation des CT. Il faut souligner que ce travail de représentation des intérêts des fabricants de fromages est fait conjointement avec les PLQ, une collaboration appréciée qui renforce les messages du Conseil.

Le Conseil invite d'ailleurs ses membres à solliciter leur député fédéral afin qu'il porte le même message à Ottawa dans le but de protéger les intérêts d'un secteur névralgique de l'économie québécoise.

Les recommandations du Conseil à ce sujet sont disponibles sur le site web du CILQ. On y trouvera le mémoire du CILQ qui a été présenté au Ministère du commerce international dans le cadre de sa consultation sur les paramètres et modalités d'allocation des nouveaux CT de fromage.

Commerce international

AECG ALÉ ALÉNA

PROJET D'ALÉ AVEC LA CHINE

Quelle position adoptera le CILQ et ses membres lors de la consultation du gouvernement fédéral sur ce projet et qui pilotera ce dossier ?

RÉOUVERTURE DE L'ALÉNA

Incertitude et inquiétude.

Le 22 septembre 2016, le premier ministre Justin Trudeau et le premier ministre chinois Li Keqiang ont annoncé que le Canada et la Chine avaient lancé des discussions exploratoires en vue d'un possible accord de libre-échange entre le Canada et la Chine.

Dans la semaine du 6 mars, le Conseil recevait une invitation du gouvernement fédéral à partager ses points de vue sur les objectifs, principaux intérêts et préoccupations potentielles d'un tel accord, et ce, de façon à aider le gouvernement à établir les paramètres d'une telle initiative.

Voici des exemples de sujets sur lesquels le gouvernement souhaite connaître le point de vue du CILQ :

- Les produits canadiens qui présentent un intérêt sur le plan des exportations et des importations et qui profiteraient de l'élimination rapide ou progressive des droits de douane et autres obstacles, par la Chine ou le Canada;
- Les obstacles non tarifaires (licences à l'importation, administration des contingents tarifaires, taxes, manque de transparence), les obstacles techniques au commerce (réglementation technique, normes ou procédures d'évaluation de la conformité) et les mesures sanitaires et phytosanitaires;
- Les règles d'origine, y compris les règles d'origine appropriées pour des produits ou des secteurs particuliers.

Cette première phase de consultation se prolongera jusqu'au 2 juin 2017. Le Conseil surveillera ce dossier du coin de l'œil. Il aura probablement à réfléchir sur les enjeux de ce projet d'ALÉ avec la Chine, pour le secteur et ce, de concert avec ses partenaires producteurs et associatifs.

ALÉNA

La possible réouverture de l'ALÉNA sera un autre dossier à surveiller en 2017. Un tel événement pourrait bousculer l'industrie laitière canadienne et ses efforts entrepris pour moderniser le système laitier canadien.

Pour l'instant, le Canada ne semble pas visé par une renégociation de cet accord de libre-échange nord-américain. Il y a toutefois des pressions pour que les États-Unis revoient certains volets de l'Entente commerciale avec le Canada. Le système laitier canadien est un des irritants dénoncés par les américains, qui fait régulièrement les manchettes depuis l'arrivée de Trump à la présidence américaine. Il y a donc de l'incertitude sur les actions de l'administration américaine dans ce dossier.

C'est un autre dossier à suivre pour le Conseil, en partenariat avec les organismes de producteurs et les autres associations de transformateurs laitiers canadiens, au cours de 2017.

Modernisation du système laitier canadien

Encore beaucoup de travail à faire!

L'industrie laitière canadienne a modernisé son mécanisme de fixation des prix du lait, en 2016, et a mis en œuvre une nouvelle classe de lait pour les ingrédients laitiers. L'année 2017 sera donc consacrée à compléter l'application de ces changements majeurs apportés au système laitier canadien.

Entre autre tâche à accomplir, il faudra finaliser la mise à niveau de nos outils de déclaration d'utilisation et de paiement du lait, ainsi que les outils de suivi des transactions intra-provinciales et interprovinciales. Ces enjeux techniques sont essentiels pour assurer une mise en application des changements apportés au système laitier national qui soit conforme aux décisions du CCGAL et uniforme d'une province à l'autre. Les experts mandatés par les producteurs et les transformateurs se sont donnés comme objectif d'accomplir cette tâche pour le 1er mai 2017. Ce travail se fera en étroite collaboration avec la permanence de la CCL.

Certains travaux doivent également être complétés pour assurer une application du nouveau mécanisme d'ajustement du prix du lait conforme aux décisions nationales, en particulier sur l'établissement des critères qui justifieraient la suspension de l'application du résultat de la nouvelle formule d'ajustement de prix, en cas de circonstance exceptionnelle. Les producteurs, les transformateurs et la CCL se sont donnés jusqu'à la fin de la présente année laitière pour compléter ces travaux.

D'autres enjeux devront être réglés pour la fin de la présente année civile. Ces volets visent, entre autre, l'harmonisation des règles d'allocation du lait aux usines, la croissance des marchés et la promotion des produits laitiers canadiens, et de l'industrie laitière canadienne dans son ensemble.

Le processus de modernisation du système laitier canadien, dans lequel le Conseil est impliqué depuis presque deux ans, redessinera significativement l'environnement d'affaire des transformateurs laitiers québécois et canadiens. Ce dossier capital pour l'avenir du secteur laitier est prioritaire pour le Conseil. Ce dernier y sera particulièrement impliqué et y investira, en conséquence, beaucoup de ressources au cours de 2017.

L'ombre au tableau dans ce processus est la réaction de certains partenaires commerciaux du Canada. Ces derniers sont préoccupés et ont l'impression que cet exercice de modernisation du système laitier canadien mène le Canada à ne pas respecter ses engagements commerciaux. Cet aspect est à suivre.

Renouvellement de la Convention de mise en marché du lait

Un autre dossier crucial pour les membres du Conseil qui sera à l'ordre du jour cette année est le renouvellement de la Convention de mise en marché du lait (CMML). La présente CMML est échue depuis le 31 juillet 2016 et les signataires de la CMML (Agropur, le CILQ et les PLQ) ont convenu de l'ouvrir pour lui apporter des modifications.

La création d'une nouvelle classe d'ingrédients laitiers dans le système de paiement du lait aux producteurs (classe 7) est un des éléments qui nous oblige à ouvrir la CMML afin de l'intégrer dans notre contrat d'affaires avec les PLQ et Agropur et de rendre son application légale, selon les termes de la Loi.

Les signataires se sont entendus sur un processus de négociation accéléré, en présence d'un modérateur-facilitateur. Les parties visent amorcer les négociations vers la mi-mai. L'objectif poursuivi est de conclure une entente sur le renouvellement de la CMML pour la mi-juillet 2017 en vue d'une application au 1ier août de la même année.

Le Conseil devra développer son plan de travail en vue d'élaborer ses positions de négociation, participer à cet exercice de renouvellement de la CMML et voir à l'application conforme de la nouvelle CMML convenue.

Un des défis des signataires sera de compléter la négociation du renouvellement de la CMML avant que les travaux nationaux sur l'harmonisation des règles d'allocation du lait aux usines ne démarrent.

Sommet sur l'alimentation 2017

Le MAPAQ veut se doter d'une Politique bioalimentaire pour 2018. Il a déposé, en septembre 2016, un plan de travail pour y arriver. Un processus de consultation en trois étapes a été développé pour obtenir l'opinion des intervenants du secteur bioalimentaire sur les enjeux de ce secteur.

Une première journée de consultation dédiée aux consommateurs a été tenue en octobre 2016 sous le thème « à l'écoute des consommateurs d'aujourd'hui et de demain ». Les transformateurs, distributeurs, détaillants et restaurateurs ont, quant à eux, tous été invités à discuter de «développement du potentiel de l'industrie alimentaire québécoise sur les marchés d'ici et d'ailleurs» le 10 février dernier. Enfin, une 3e rencontre sera consacrée aux « perspectives d'avenir pour les entreprises agricoles et les pêcheurs ». Cet exercice de consultation culminera à l'automne 2017 avec la tenue d'un Sommet sur l'alimentation où l'on tentera de dégager une vision commune de l'avenir du secteur de l'alimentation québécois et, possiblement, un plan d'action.

Le Conseil suivra l'évolution de ce dossier et participera aux débats, lorsque nécessaire.

Le CILQ remercie

Le Conseil bénéficie de l'appui de plusieurs membres et organismes lors de la tenue d'événements spéciaux. Nous désirons souligner leur participation à titre de commanditaires et les remercier.

GOLF

COMMANDITAIRES

Accès Ingrédients – R.A. Chisholm
CIMCO Réfrigération
Continental Ingrédients Canada
EBR
Écolab Agro-Alimentaire et Breuvages
Élopak Canada
Falco Technologies
Financement Agricole Canada
Industries d'acier inoxydable
Laporte Conseil
Les Producteurs de lait du Québec
Plastiques Silgan Canada
Qualtech
Sani-Marc
Saputo
Sogenix
Tetra Pak

FOURNISSEURS

Danone
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Champêtre
Fromagerie La Chaudière
Fromagerie l'Ancêtre
Fromagerie Perron
Laiterie Chalifoux et les Fromages Riviera
Nutrinor
Parmalat Canada
Saputo
Yoplait Liberté Canada

CONGRÈS

COMMANDITAIRES

Agrilait
Agropur
Continental Ingrédients Canada
EBR
Écolab Agro-Alimentaire et Breuvages
Élopak Canada
Financement Agricole Canada
Les producteurs de lait du Québec
Parmalat Canada
Paul-Claude Bérubé, Avocats
Plastiques Silgan Canada
Qualtech
Sani-Marc
Saputo
Transport Petit

FOURNISSEURS

Danone
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Blackburn
Fromagerie l'Ancêtre
Fromagerie Perron
Fromagerie du Champ à la meule
Laiterie Chalifoux & Les Fromages Riviera
Parmalat Canada
Saputo
Yoplait Liberté Canada

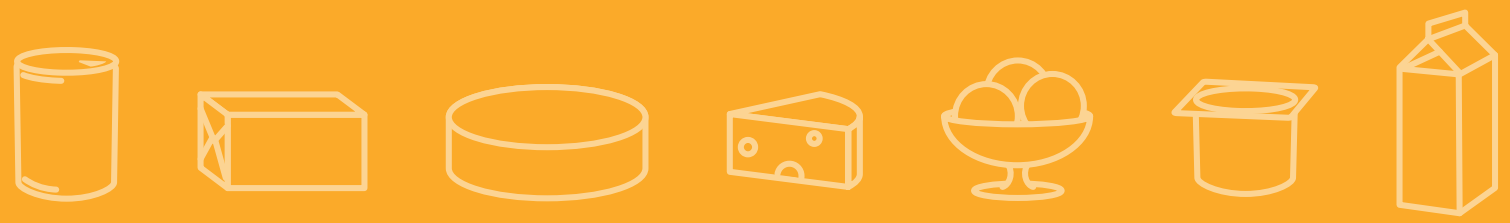

Rapport d'activités 2016

Conseil des indutriels laitiers du Québec
2035, avenue Victoria, bureau 307
Saint-Lambert, Qc J4S 1H1
www.cilq.ca